

PLAN DES ABORDS - FOND DE PLAN CADASTRAL

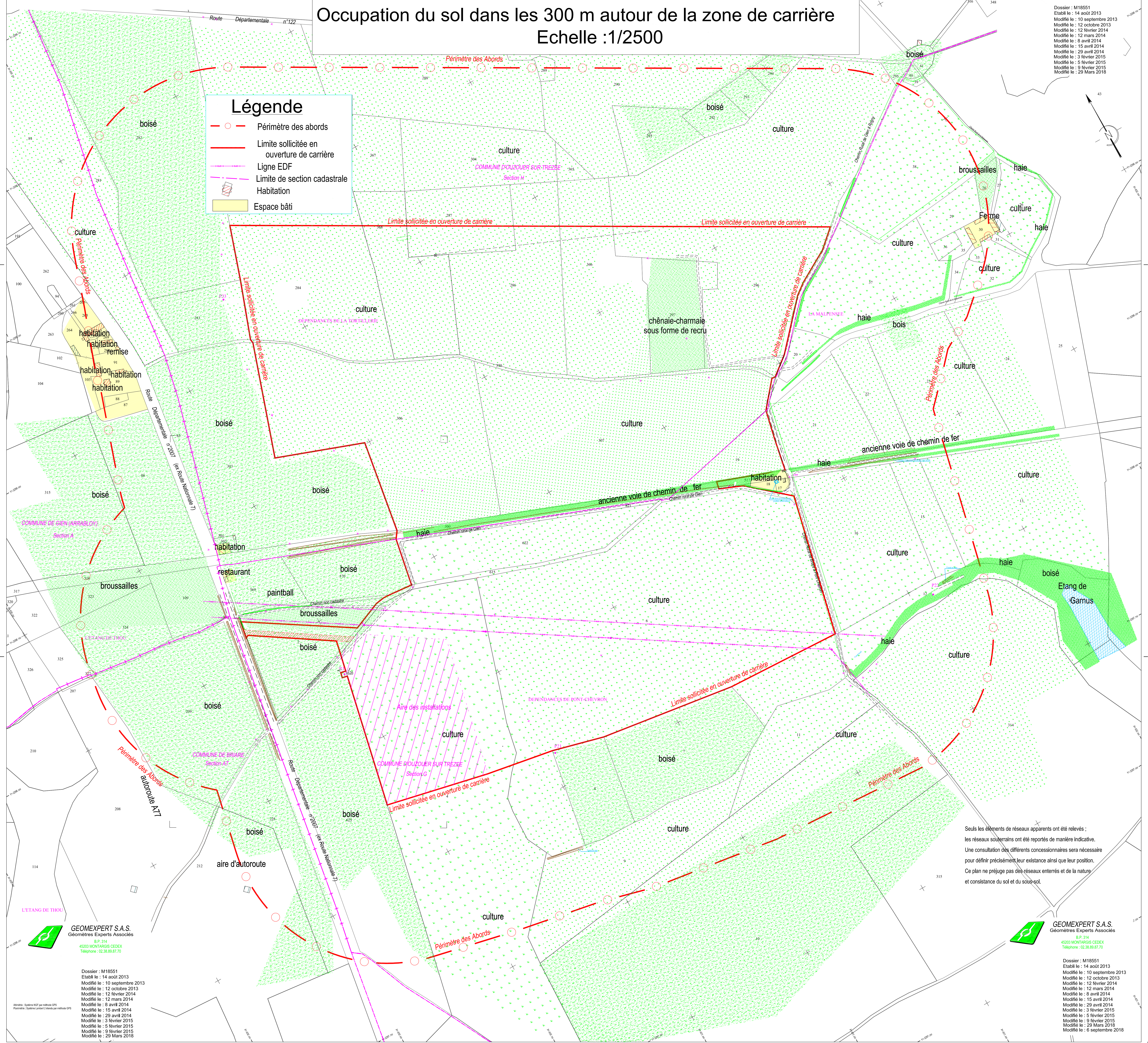
Occupation du sol dans les 300 m autour de la zone de carrière

Echelle : 1/2500

Dossier : M18551
Etabli le : 14 août 2013
Modifié le : 10 septembre 2013
Modifié le : 12 octobre 2013
Modifié le : 12 février 2014
Modifié le : 12 mars 2014
Modifié le : 8 avril 2014
Modifié le : 15 avril 2014
Modifié le : 29 avril 2014
Modifié le : 3 février 2015
Modifié le : 5 février 2015
Modifié le : 9 février 2015
Modifié le : 29 Mars 2018

Légende

- Périètre des Abords
- Limite sollicitée en ouverture de carrière
- Ligne EDF
- Limite de section cadastrale
- ▭ Habitation
- ▭ Espace bâti



Seuls les éléments de réseaux apparents ont été relevés ;
les réseaux souterrains ont été reportés de manière indicative.
Une consultation des différents concessionnaires sera nécessaire
pour définir précisément leur existence ainsi que leur position.
Ce plan ne préjuge pas des réseaux enterrés et de la nature
et consistance du sol et du sous-sol.

Dossier : M18551
Etabli le : 14 août 2013
Modifié le : 10 septembre 2013
Modifié le : 12 octobre 2013
Modifié le : 12 février 2014
Modifié le : 12 mars 2014
Modifié le : 8 avril 2014
Modifié le : 15 avril 2014
Modifié le : 29 avril 2014
Modifié le : 3 février 2015
Modifié le : 5 février 2015
Modifié le : 9 février 2015
Modifié le : 29 Mars 2018

Dossier : M18551
Etabli le : 14 août 2013
Modifié le : 10 septembre 2013
Modifié le : 12 octobre 2013
Modifié le : 12 février 2014
Modifié le : 12 mars 2014
Modifié le : 8 avril 2014
Modifié le : 15 avril 2014
Modifié le : 29 avril 2014
Modifié le : 3 février 2015
Modifié le : 5 février 2015
Modifié le : 9 février 2015
Modifié le : 29 Mars 2018
Modifié le : 6 septembre 2018